



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT



Paris, le vendredi 31 mars 2017

*Ségolène Royal présente les premiers établissements
scolaires lauréats de son appel à projets
« potagers et jardins pédagogiques »*



La ministre de l'Environnement a rendu public ce vendredi la liste des premiers lauréats des « potagers et jardins pédagogiques ». Ces écoles et ces collèges, situés sur des Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), ont reçu chacun un appui financier de 500 euros pour pouvoir mettre en œuvre un projet mêlant reconquête de la biodiversité et transition énergétique.

Gîtes à insectes, mares pédagogiques, poulaillers, compost, espaces verts, nichoirs à oiseaux... La diversité des projets présentés dans le cadre de l'appel à projets « potagers et jardins pédagogiques » montre l'intérêt du jeune public et du corps enseignant à renouer un lien direct avec la nature.

Ces potagers et jardins pédagogiques dédiés à la nature sous la forme d'espèces végétales et animales :

- permettent une appropriation douce de la nature grâce à une observation, une découverte et une compréhension au fil des saisons ;

- participent au maintien et au développement de la biodiversité en recréant des espaces formant des corridors écologiques, en réintroduisant en milieu urbain des lieux de nature et en favorisant la prise de conscience écologique.

La conception, la mise en place et la gestion d'un potager ou d'un jardin pédagogique, le soin prodigué aux animaux, offrent de multiples supports pédagogiques pour apprendre le respect de la biodiversité et du vivant sous ses différentes formes. Ces projets sensibilisent aussi les plus jeunes, grâce au déploiement de composteurs dans les jardins pédagogiques, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, et plus largement à l'économie circulaire.

Par la diversité des thématiques qu'il est possible d'aborder, ces potagers et jardins pédagogiques permettent donc l'acquisition de savoirs et de compétences variées.

De belles opportunités de travail collaboratif voient le jour également entre :

- les élèves,
- les enseignants,
- les personnels de direction, de maintenance et de gestion,
- les partenaires de l'école, notamment les collectivités territoriales,
- ainsi que les institutions scientifiques (à travers notamment les programmes de sciences participatives) et les associations.

L'éducation à l'environnement et au développement durable est un levier majeur pour faire évoluer les comportements et relever les défis de la lutte contre le changement climatique et de la transition énergétique.

Retrouvez ici la liste des premiers lauréats :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/vpn.e2.rie.gouv.fr/sites/default/files/Exemples%20projets%20potagers%20%C3%A9coles%20des%20TEPCV.pdf>

Biodiversité dans les écoles et collèges : exemples de bonnes pratiques

Le collège Pont Rousseau à Rezé (Loire-Atlantique)

Le collège Pont Rousseau développe un projet de sensibilisation des élèves à l'économie circulaire et au développement durable en mettant en place la culture de produits comestibles au collège, dans la lignée du mouvement « Incroyables comestibles » (Incredible Edible).

En mars, les élèves ont créé des bacs de culture à partir de palettes, avec l'aide de l'association « la Ressourcerie de l'Île », qui les a initiés à l'économie circulaire. Ces cultures seront ensuite développées au collège et un jardin collectif sera mis en place en partenariat avec l'association Maison, qui accueille des personnes sans domicile fixe.

Ce projet étant bilingue, des panneaux explicatifs en français et en anglais seront installés. Des expositions et des événements de dégustation des récoltes sont également prévus.

Le projet est organisé par la documentaliste du collège et les professeurs d'anglais et de Sciences et Vie de la Terre avec les élèves de cinquième.



L'école élémentaire Leclerc à Schiltigheim (Bas-Rhin)

Un espace jardin accompagné d'un hôtel à insectes et de mangeoires à oiseaux est en cours d'aménagement dans l'école afin de favoriser la biodiversité locale. Pour permettre l'arrosage des cultures, une cuve de récupération d'eau de pluie sera installée. L'école mettra également en place un compost afin de recycler les déchets verts produits par les activités. Autour de cet espace jardin, des ateliers d'éducation au développement durable sont proposés à tous les élèves de l'école sur

des thématiques variées : l'eau, le compost, les fruits et légumes de saison, les économies d'énergie, la solidarité... Il s'inscrit dans un axe « devenir citoyen dans un environnement durable ».

Les écoles de la commune d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Aulnay-sous-Bois s'est investie pour la création d'espaces verts pédagogiques dans 16 écoles maternelles et élémentaires de son territoire. La mise en place en milieu urbain de ces espaces favorisant la présence de la nature, aussi bien végétale qu'animale, permettra aux élèves de découvrir une biodiversité avec qui ils ont souvent peu de contact. Avec les équipes pédagogiques, municipales, ainsi que les partenaires associatifs des écoles, ils participeront à la création de ces espaces et seront sensibilisés à l'écologie. La conception, la mise en place et la gestion des espaces de biodiversité permettra aux enfants de découvrir, d'observer et de comprendre la faune et la flore. Ils pourront ainsi acquérir de nouveaux savoirs et compétences variés en complément des cours habituels.

Pour en savoir plus :

Retrouvez ici le kit de communication potagers et jardins pédagogiques :
<http://www.tepcv.developpement-durable.gouv.fr/kit-potagers-et-jardins-pedagogiques-a253.html>

Retrouvez ici le guide à destination du jeune public
« Jardine au fil des saisons » :

<http://www.jardiner-autrement.fr/wp-content/uploads/2017/01/jardinage-enfants.pdf>

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie
contact presse : 01 40 81 78 31